

L'APPSQ VOUS AIDE À VOUS DÉFENDRE DEVANT LE SYNDIC

Les membres de l'APPSQ bénéficient d'un **Programme d'assistance juridique disciplinaire** qui vous permet d'être accompagné **sans frais** par un avocat lors d'une enquête du syndic de l'OPQ.

Pourquoi est-ce important ?

- 1) Parce que nous pouvons tous être victimes de plaintes à tout moment sans que nous en ayons connaissance.
- 2) Parce qu'une facture d'avocat à 200 \$/h, ça monte vite !

Voici le témoignage d'un pharmacien dévoué qui a bénéficié du programme d'assistance juridique disciplinaire de l'APPSQ :

*« Il faut vivre un processus de plainte à l'OPQ pour réaliser à quel point **c'est immensément stressant et drainant**. Lorsque j'ai reçu le premier appel du bureau du syndic, je me sentais complètement seul et perdu. À ce moment-là, les mots me manquent pour exprimer à quel point j'ai été soulagé de réaliser que je pourrais avoir accès gratuitement à une équipe d'avocats réputés, grâce à mon abonnement à l'APPSQ. **Je me suis senti épaulé durant tout le processus, sans avoir le moindre stress financier relié aux frais d'avocats. Ça vaut de l'or. Je ne peux pas insister suffisamment : si vous êtes pharmacien salarié, abonnez-vous à l'APPSQ. C'est une des meilleures décisions administratives que j'ai prises comme pharmacien salarié.** » - Anonyme*

Comment est-ce que ça fonctionne ?

Dès que vous recevez une communication du syndic vous informant d'une enquête à votre égard, appelez notre cabinet d'avocat désigné, **Fernet avocats inc., au 514-375-6596**. Il vous ouvrira un dossier après avoir validé avec nous que vous êtes bien membre en règle de l'APPSQ depuis l'incident en question.

Vous êtes éligible à une couverture maximale de **19 000 \$** répartie selon chacune des étapes de la procédure disciplinaire :

- Enquête disciplinaire : Maximum de 1 000 \$
- Analyse et gestion de la plainte : Maximum de 3 000 \$
- Audition sur culpabilité : Maximum de 5 000 \$
- Audition pour sanction : Maximum de 5 000 \$
- Appel (avec autorisation préalable de l'APPSQ) : Maximum de 5 000 \$

Pour plus d'information sur les modalités et exclusions du programme, consultez les [conditions d'utilisation](#). Ce texte se veut à caractère informatif. Seules les conditions d'utilisation prévalent.

L'APPSQ VOUS SAUVE DU TEMPS

Membres de l'APPSQ, vous bénéficiez d'une multitude d'outils pour **faciliter votre pratique** et vous **savez du temps**, notamment :

Des ordonnances préimprimées pour enfants et adultes pour rapidement prescrire des MVL

Un outil explicatif pour les patients afin de faciliter les retours de médicaments périmés.

Un résumé des algorithmes de conditions mineures sur 1 ou 2 pages pour prescrire et documenter vos dossiers.

Des modèles pour la prise en charge post-hospitalisation et comparer les dossiers pré-post hospitalisation.

Des modèles pour documenter les dossiers de patients en soins palliatifs.

Des modèles pour faciliter la délégation des transferts par télécopieur aux ATP.

Un aide-mémoire pour aider à enseigner aux ATP la différence entre les conditions mineures, les problèmes sans diagnostic et les prolongations pour des problèmes de santé chroniques.

Des modèles pour documenter les actes du PL31 pour différents types d'actes :

- [Administration de médicaments](#)
- [Amorce ou Modification de thérapie](#)
- [Analyse de laboratoire](#)
- [Prolongation](#)
- [Révision de dossier](#)
- [Substitution](#)
- [Transition des biologiques](#)
- [Voyage](#)

Des outils complets pour la prise en charge de plusieurs pathologies couvertes via l'entente AQPP-MSSS (Hypothyroïdie, Dyslipidémie, Hypertension, Diabète, Anticoagulation, à venir Migraine), incluant :

- Formulaires de transfert « formulaire à copier » et « formulaire à scanner »
- Gabarits de notes au dossier « notes à copier » et « notes à scanner »
- Boîte à outils « à télécharger ou consulter » et « pour contribuer à réviser »

D'autres outils s'ajouteront selon vos besoins. Consultez le répertoire d'outils de l'APPSQ [ici](#). Pour toutes questions et suggestions d'outils, écrivez-nous à l.rouleau@appsq.org.

L'APPSQ VOUS FAIT ÉCONOMISER DE L'ARGENT

Les membres de l'APPSQ bénéficient de plusieurs rabais-membre auprès de nos partenaires :

Vie professionnelle

- 43\$ sur l'Apothicaire de poche
- 20 % chez Logistik Pharma
- 15 % chez Pro-Continuum
- 15 % chez Coach Pharma
- 20 % chez TherAppX
- 50 \$ pour le Congrès de l'AQPP

Vie personnelle

- Jusqu'à 15 % pour l'assurance automobile et 20 % pour l'assurance habitation avec La Personnelle.
- Jusqu'à 5 000 \$ d'économie lors de l'achat d'une automobile grâce au service de courtage RevCar.
- Des rabais pour les soins de la vue avec IRIS
 - 150 \$ en remise instantanée lors de l'achat de lunettes de prescription.
 - 50 \$ en remise instantanée lors de l'achat de lentilles cornéennes.
 - 50 \$ en remise instantanée lors de l'achat de protection solaire.
 - 500 \$ en remise instantanée lors de chirurgie au laser.
- Des rabais pour la location de voiture avec Discount
 - 10 % sur la location d'une voiture
 - 15 % sur la location d'un camion
- Jusqu'à 90 % de rabais sur revues et périodiques chez RabaisCampus.
- Des rabais variables sur marchandise de bureau chez Hamster.
- Jusqu'à 60 % de rabais pour l'envoi postal avec notamment UPS, Fedex et Purolator chez Flagship.

Pour découvrir comment profiter de vos bénéfiques membres, consultez la page [Rabais Partenaires 2022](#).

NOUVEAUTÉS EN 2022 : TOUJOURS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Programme d'assurances collectives

Afin d'offrir une protection à vous et à vos proches à taux avantageux, nous sommes en processus d'évaluation de régime d'assurances collectives comprenant, notamment, assurance-médicaments, assurance vie et assurance invalidité/salaire.



Soutien en droit du travail



L'arrivée des nouveaux actes pharmaceutiques conjuguée à un manque d'effectif d'ATP formés adéquatement et à la pandémie a entraîné une augmentation de la charge de travail et une détérioration des conditions de travail pour plusieurs.

Afin de vous aider à clarifier vos besoins et attentes avec votre employeur, l'APPSQ a lancé [un gabarit de contrat de travail accompagné d'un guide de négociation](#) disponible **exclusivement** pour ses membres. Elle travaillera également à développer d'autres ressources pour vous soutenir dans la défense de vos droits en tant que salarié(e).

Prise de position pour l'amélioration de l'organisation du travail

Nous sommes tous d'accord, l'organisation du travail en pharmacie n'est pas efficace pour le virage clinique de notre profession. Nous sommes constamment interrompus et devons gérer de multiples urgences alors que nous faisons une entrevue-patient ou bien tentons d'analyser un dossier complexe. D'ici la fin de l'année 2022, l'APPSQ présentera une prise de position mettant de l'avant l'organisation du travail requis pour que le pharmacien salarié soit efficace et heureux dans ses fonctions.

